



CONTRAT DE PARTENARIAT DIAGNOSTIQUEUR

Le présent contrat est conclu entre les entités citées ci-après :

1°) La **SASU** [REDACTED] Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital social de [REDACTED] dont le siège social est à [REDACTED], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux [REDACTED], représentée par la SAS [REDACTED] Présidente.

Ci-après dénommée « [REDACTED] »

2°)

Ci-après dénommée le « Partenaire »

OBJET DU CONTRAT

[REDACTED] est une plateforme proposant à ses clients les services de ses différents partenaires professionnels. À ce titre, [REDACTED] établit des partenariats avec différentes structures de diagnostics immobiliers, réparties sur plusieurs régions.

Le présent contrat définit les modalités de la relation entre [REDACTED] et le Partenaire, qui s'engage à fournir à [REDACTED] les prestations de services définies ci-après.

MISSIONS CONCERNÉES

- Mesurage de la superficie privative d'un lot de copropriété
- Constat de risque d'exposition au plomb
- Diagnostic de Performance Énergétique
- État des installations intérieures d'électricité
- État des installations intérieures de gaz
- État relatif à la présence de parasites
- Repérage d'amiante
- Prélèvement amiante pour analyse
- État des Risques et Pollution

CONDITIONS DU PARTENARIAT

1. RÉALISATION DES MISSIONS

_____ sera mandatée par son client pour la réalisation de diagnostics, puis missionnera le Partenaire pour répondre à la demande.

Le périmètre d'intervention du Partenaire est limité aux **départements : xxxx**

Le Partenaire s'engage à intervenir seulement après réception du bon de commande _____. À défaut, aucun paiement de la facture liée à l'intervention ne sera effectué par _____.

Pour toute demande de _____, le Partenaire s'engage à remettre son rapport de diagnostics en le déposant dans l'espace partenaire dédié dans un **délai maximum de 5 Jours**.

Le Partenaire s'engage, en cas de besoin, à réactualiser gratuitement les diagnostics qu'il aura réalisés pour un bien et ce, pour une durée d'une année après la première réalisation.

Le Partenaire s'interdit de traiter toute demande directe provenant de la société _____ partenaire exclusif de _____. Toute commande doit obligatoirement transiter par _____.

Le partenaire reconnaît qu'il s'agit d'une condition essentielle du présent contrat.

Spécificités des dépendances :

Est qualifiée de dépendance une pièce ou un bâtiment annexe non communiquant au bien principal (Garage / Grange / Local Piscine / Atelier ...).

Les diagnostics réalisés sur les dépendances seront facturés forfaitairement à hauteur de 80€ TTC plafonnés à 2 dépendances, conditionnés par les points cumulatifs ci-après :

- La surface de la dépendance excédera nécessairement 10 m².
- Le Partenaire s'engage à fournir une photo de chaque dépendance concernée, qu'il déposera sur son espace Partenaire. **L'absence de photo entraînera un refus de paiement systématique du forfait dépendance.**
- **Une seule dépendance est comptabilisée si deux pièces (dépendances) communiquent entre elles.**



2. CONDITIONS TARIFAIRES

Le Partenariat prévoit l'application de 3 grilles tarifaires prédéfinies. Le Partenaire s'engage à appliquer rigoureusement ces grilles. La nature de l'offre sera indiquée sur le bon de commande.

Les 3 grilles correspondent aux différentes offres de prestations proposées par [REDACTED] à ses clients, annexées au contrat : l'offre **Classique**, l'offre **Avantage** et l'offre **Privilège (dans les zones où l'offre privilège est en vigueur)**. L'offre Privilège inclut les conditions tarifaires les plus compétitives pour le client.

Ces offres pourront être revues annuellement par [REDACTED] qui le notifiera au Partenaire, et ce un mois avant l'application de ladite révision. Le Partenaire pourra s'y opposer dans un délai de 15 jours à compter de la date de notification, entraînant une rupture du présent contrat.

Bien en Valeur est libre d'appliquer sa politique tarifaire à ses partenaires.

3. UTILISATION DE L'ESPACE PARTENAIRE

Un espace dédié aux missions du Partenaire sera accessible depuis le site [REDACTED]. Les différentes missions commandées au Partenaire par [REDACTED] y seront recensées et le bon de commande de chacune de ces missions y sera téléchargeable.

En accord avec son client, [REDACTED] communiquera de manière indicative la liste des diagnostics à réaliser dans le cadre de la mission. **Le Partenaire procédera à une vérification de cette sélection au moment de la prise de rendez-vous avec le client.**

À l'issue de la mission, le Partenaire vérifiera que tous les diagnostics réalisés sont bien sélectionnés dans l'espace dédié à la mission et y téléchargera les différents rapports de diagnostics, ainsi que les éventuelles photos de dépendances. **Le montant qu'il devra facturer à [REDACTED] lui sera établi conformément aux barèmes tarifaires annexés.**

Le Partenaire s'interdit expressément de communiquer directement les rapports de diagnostics aux clients de [REDACTED] ou à un tiers.

4. RÉSILIATION

Le non-respect par le Partenaire des engagements ci-dessus exposés pourra donner lieu à résiliation anticipée par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au siège social du Partenaire, moyennant un préavis d'un mois. La résiliation aura lieu sans indemnité de part et d'autre.

Les affaires en cours de réalisation au jour de la date d'effet de la résiliation seront exécutées et rémunérées dans les conditions prévues par la présente convention.



5. RENONCIATION À RECOURS

Le Partenaire s'engage à effectuer les diagnostics demandés en toute indépendance et conformément aux règles professionnelles et légales applicables en la matière. Le Partenaire renonce à toute action contre [REDACTED] en cas de procédure, litige ou de réclamation lié à un diagnostic réalisé par ses soins. Les parties exercent leur activité en toute indépendance, chacune étant tenue de respecter ses propres règles et obligations professionnelles.

DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un (1) an, soit du [REDACTED]

L'accord de partenariat se renouvellera par tacite reconduction pour des périodes successives d'un (1) an sauf dénonciation à tout moment et sans motif par l'une ou l'autre des parties, notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception avec un délai de préavis d'un mois.

TRANSFERT DU CONTRAT

[REDACTED] et le Partenaire s'interdisent respectivement de transférer ou céder tout ou partie des droits ou obligations qu'ils tiennent du présent contrat. Le Partenaire s'interdit de substituer un tiers dans l'exécution de ses obligations, sans le consentement préalable et écrit de [REDACTED].

ASSURANCE & CERTIFICATIONS

Le Partenaire s'engage à donner sans délai les documents ci-après. À défaut de production desdits documents sur simple demande de [REDACTED], le présent contrat sera résilié sans préavis aux torts du Partenaire et sans indemnité :

- Certifications professionnelles à jour
- Assurances RCP à jour
- Conditions générales de vente
- Kbis
- Relevé d'identité bancaire

CONFIDENTIALITÉ

Toutes les informations écrites et orales données par [REDACTED] au Partenaire dans le cadre du présent contrat constituent des informations confidentielles, nonobstant le moment ou la manière dont elles lui sont fournies.

Le Partenaire s'engage à ne pas révéler, divulguer ou se servir d'aucune information confidentielle sans l'autorisation expresse de [REDACTED]. Cette obligation prendra fin un an après l'expiration ou la résiliation du présent contrat.



LITIGE

Les parties conviennent de soumettre tout litige pouvant survenir à l'occasion de l'exécution et/ou de l'interprétation des présentes au Tribunal de Commerce de Bordeaux auquel il est fait attribution de juridiction par les présentes.

DROIT APPLICABLE

La présente convention est régie par le droit français.



PAIEMENT ET ADRESSE DE FACTURATION

1. PAIEMENT DES FACTURES

Les factures de diagnostics sont éditées après intervention et dépôt du rapport, et déposées dans l'espace partenaire dédié.




Elles sont payables à **30 jours fin de mois** par virement au profit du compte du Partenaire dont le RIB est joint au présent contrat.

2. ADRESSE DE FACTURATION

 - Service Comptabilité, 

Les parties reconnaissent avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces constitutives du Contrat et grilles tarifaires annexées et déclarent en accepter les termes.

Le présent contrat est établi en deux exemplaires originaux destinés à chacun des contractants.

<p>Pour Le Partenaire,</p> <p>A :</p> <p>Signé le :</p> <p>Signature :</p> <p><i>Cachet du Partenaire,</i></p> <p>Mr / Mme</p> <p>Fonction :</p>	<p>Pour ,</p> <p>A :</p> <p>Signé le :</p> <p>Signature :</p> <p><i>Cachet de </i></p> <p>Mr : </p> <p>Fonction : Président</p>
--	---



ANNEXES

- Tarifs - Offre Classique

APPARTEMENT

Appartement - TTC	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	>T8
1 Diagnostic	70 €	75 €	80 €	90 €	100 €	110 €	125 €	140 €	155 €
2 Diagnostics	112 €	120 €	128 €	144 €	160 €	176 €	200 €	224 €	248 €
3 Diagnostics	158 €	169 €	180 €	203 €	225 €	248 €	281 €	315 €	349 €
4 Diagnostics	196 €	210 €	224 €	252 €	280 €	308 €	350 €	392 €	434 €
5 Diagnostics	228 €	244 €	260 €	293 €	325 €	358 €	406 €	455 €	504 €
6 Diagnostics	252 €	270 €	288 €	324 €	360 €	396 €	450 €	504 €	558 €
7 Diagnostics	270 €	289 €	308 €	347 €	385 €	424 €	481 €	539 €	597 €
DPE	60 €	63 €	66 €	69 €	72 €	75 €	78 €	81 €	84 €
ERP	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
Plus-value Plomb	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
Prélèvement Amiante	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €

MAISON

Maison - TTC	0-50m ²	51-100m ²	101-150m ²	151-200m ²	201-250m ²	251-300m ²	301-350m ²	351-600m ²	+600m ²
1 Diagnostic	100 €	105 €	110 €	120 €	130 €	140 €	155 €	170 €	185 €
2 Diagnostics	160 €	168 €	176 €	192 €	208 €	224 €	248 €	272 €	296 €
3 Diagnostics	225 €	236 €	248 €	270 €	293 €	315 €	349 €	383 €	416 €
4 Diagnostics	280 €	294 €	308 €	336 €	364 €	392 €	434 €	476 €	518 €
5 Diagnostics	325 €	341 €	358 €	390 €	423 €	455 €	504 €	553 €	601 €
6 Diagnostics	360 €	378 €	396 €	432 €	468 €	504 €	558 €	612 €	666 €
7 Diagnostics	385 €	404 €	424 €	462 €	501 €	539 €	597 €	655 €	712 €
DPE	80 €	83 €	86 €	89 €	92 €	95 €	98 €	101 €	104 €
ERP	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
Plus-value Plomb	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
Prélèvement Amiante	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €





- Tarifs - Offre Avantage

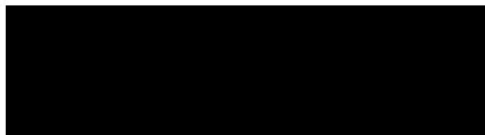
APPARTEMENT

Appartement - TTC	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	>T8
1 Diagnostic	49 €	53 €	56 €	63 €	70 €	77 €	88 €	98 €	109 €
2 Diagnostics	78 €	84 €	90 €	101 €	112 €	123 €	140 €	157 €	174 €
3 Diagnostics	110 €	118 €	126 €	142 €	158 €	173 €	197 €	221 €	244 €
4 Diagnostics	137 €	147 €	157 €	176 €	196 €	216 €	245 €	274 €	304 €
5 Diagnostics	159 €	171 €	182 €	205 €	228 €	250 €	284 €	319 €	353 €
6 Diagnostics	176 €	189 €	202 €	227 €	252 €	277 €	315 €	353 €	391 €
7 Diagnostics	189 €	202 €	216 €	243 €	270 €	296 €	337 €	377 €	418 €
DPE	38 €	40 €	42 €	46 €	50 €	54 €	62 €	70 €	78 €
ERP	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
Plus-value Plomb	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
Prélèvement Amiante	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €

MAISON

Maison - TTC	0-50m ²	51-100m ²	101-150m ²	151-200m ²	201-250m ²	251-300m ²	301-350m ²	351-600m ²	+600m ²
1 Diagnostic	70 €	74 €	77 €	84 €	91 €	98 €	109 €	119 €	130 €
2 Diagnostics	112 €	118 €	123 €	134 €	146 €	157 €	174 €	190 €	207 €
3 Diagnostics	158 €	165 €	173 €	189 €	205 €	221 €	244 €	268 €	291 €
4 Diagnostics	196 €	206 €	216 €	235 €	255 €	274 €	304 €	333 €	363 €
5 Diagnostics	228 €	239 €	250 €	273 €	296 €	319 €	353 €	387 €	421 €
6 Diagnostics	252 €	265 €	277 €	302 €	328 €	353 €	391 €	428 €	466 €
7 Diagnostics	270 €	283 €	296 €	323 €	350 €	377 €	418 €	458 €	499 €
DPE	45 €	47 €	49 €	53 €	57 €	61 €	69 €	77 €	85 €
ERP	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
Plus-value Plomb	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
Prélèvement Amiante	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €





- Tarifs - Offre Privilage

APPARTEMENT

Appartement - TTC	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	>T8
1 Diagnostic	42 €	45 €	48 €	54 €	60 €	66 €	75 €	84 €	93 €
2 Diagnostics	67 €	72 €	77 €	86 €	96 €	106 €	120 €	134 €	149 €
3 Diagnostics	95 €	101 €	108 €	122 €	135 €	149 €	169 €	189 €	209 €
4 Diagnostics	118 €	126 €	134 €	151 €	168 €	185 €	210 €	235 €	260 €
5 Diagnostics	137 €	146 €	156 €	176 €	195 €	215 €	244 €	273 €	302 €
6 Diagnostics	151 €	162 €	173 €	194 €	216 €	238 €	270 €	302 €	335 €
7 Diagnostics	162 €	173 €	185 €	208 €	231 €	254 €	289 €	323 €	358 €
DPE	38 €	40 €	42 €	46 €	50 €	54 €	62 €	70 €	78 €
ERP	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
Plus-value Plomb	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
Prélèvement Amiante	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €

MAISON

Maison - TTC	0-50m ²	51-100m ²	101-150m ²	151-200m ²	201-250m ²	251-300m ²	301-350m ²	351-600m ²	+600m ²
1 Diagnostic	60 €	63 €	66 €	72 €	78 €	84 €	93 €	102 €	111 €
2 Diagnostics	96 €	101 €	106 €	115 €	125 €	134 €	149 €	163 €	178 €
3 Diagnostics	135 €	142 €	149 €	162 €	176 €	189 €	209 €	230 €	250 €
4 Diagnostics	168 €	176 €	185 €	202 €	218 €	235 €	260 €	286 €	311 €
5 Diagnostics	195 €	205 €	215 €	234 €	254 €	273 €	302 €	332 €	361 €
6 Diagnostics	216 €	227 €	238 €	259 €	281 €	302 €	335 €	367 €	400 €
7 Diagnostics	231 €	243 €	254 €	277 €	300 €	323 €	358 €	393 €	427 €
DPE	45 €	47 €	49 €	53 €	57 €	61 €	69 €	77 €	85 €
ERP	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €	10 €
Plus-value Plomb	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €
Prélèvement Amiante	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €

